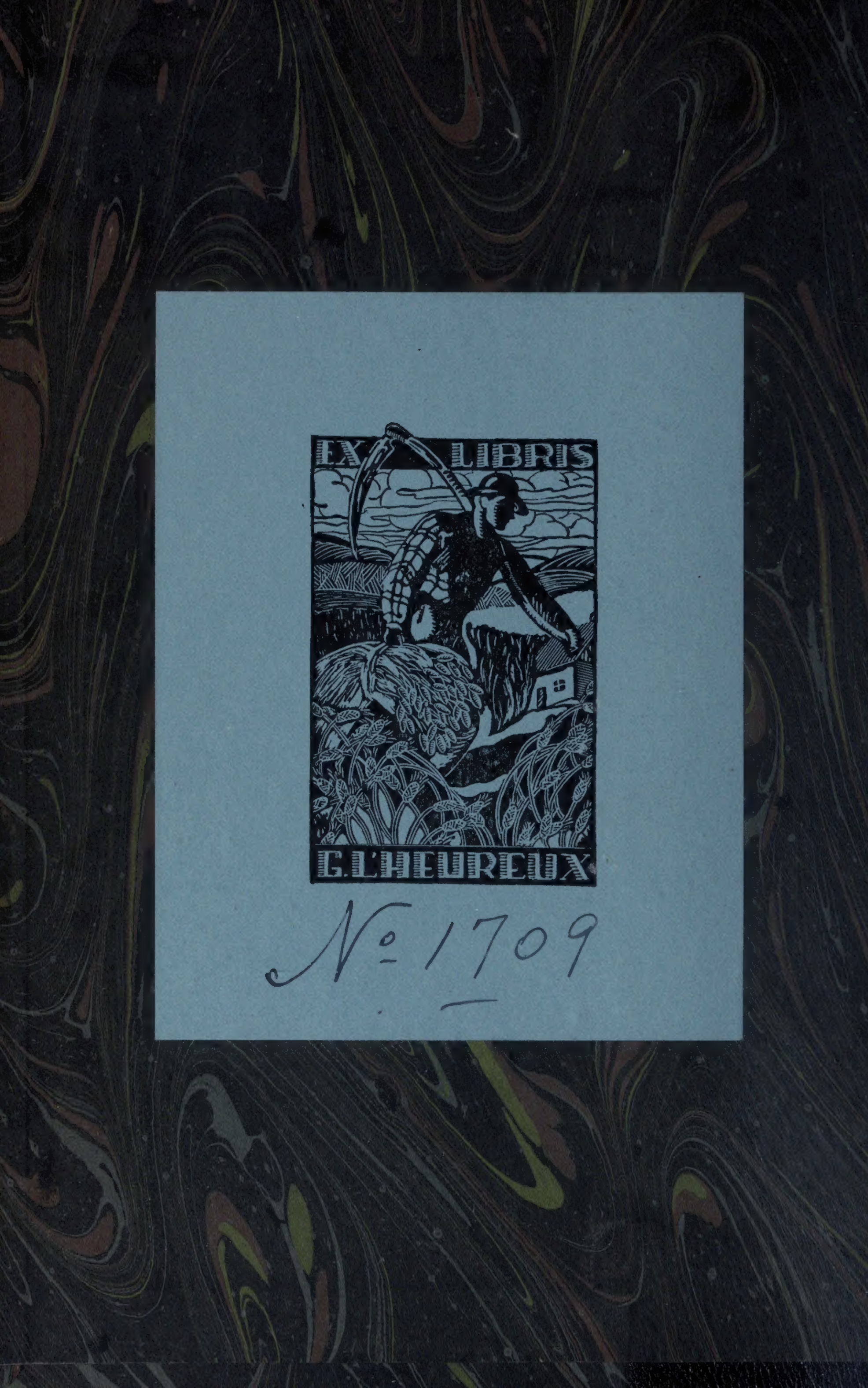
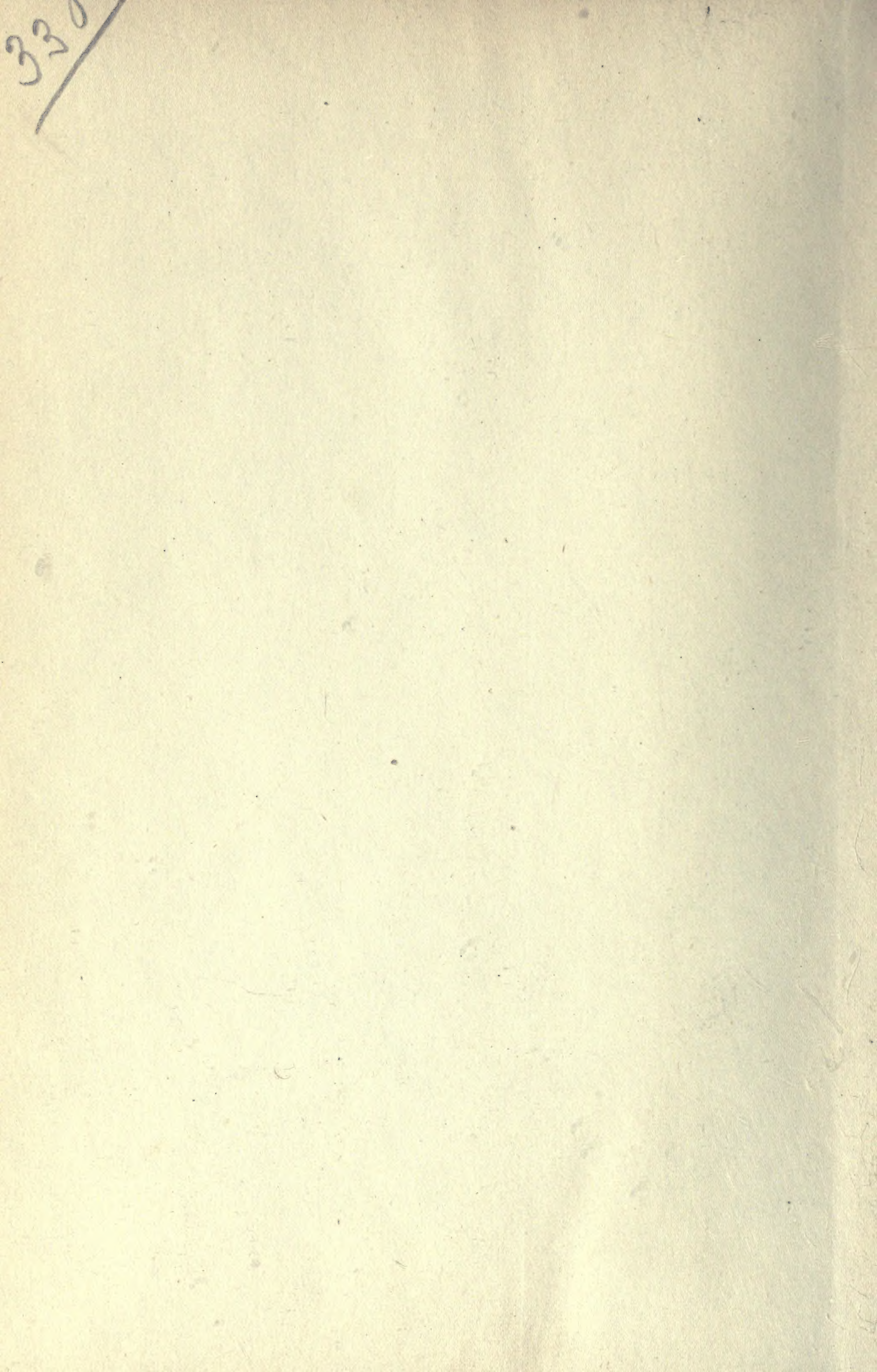



EX LIBRIS
G. L'HEUREUX
N° 1709




330

ABBÉ L.-A. GROULX
Professeur au Collège de Valleyfield

PETITE HISTOIRE

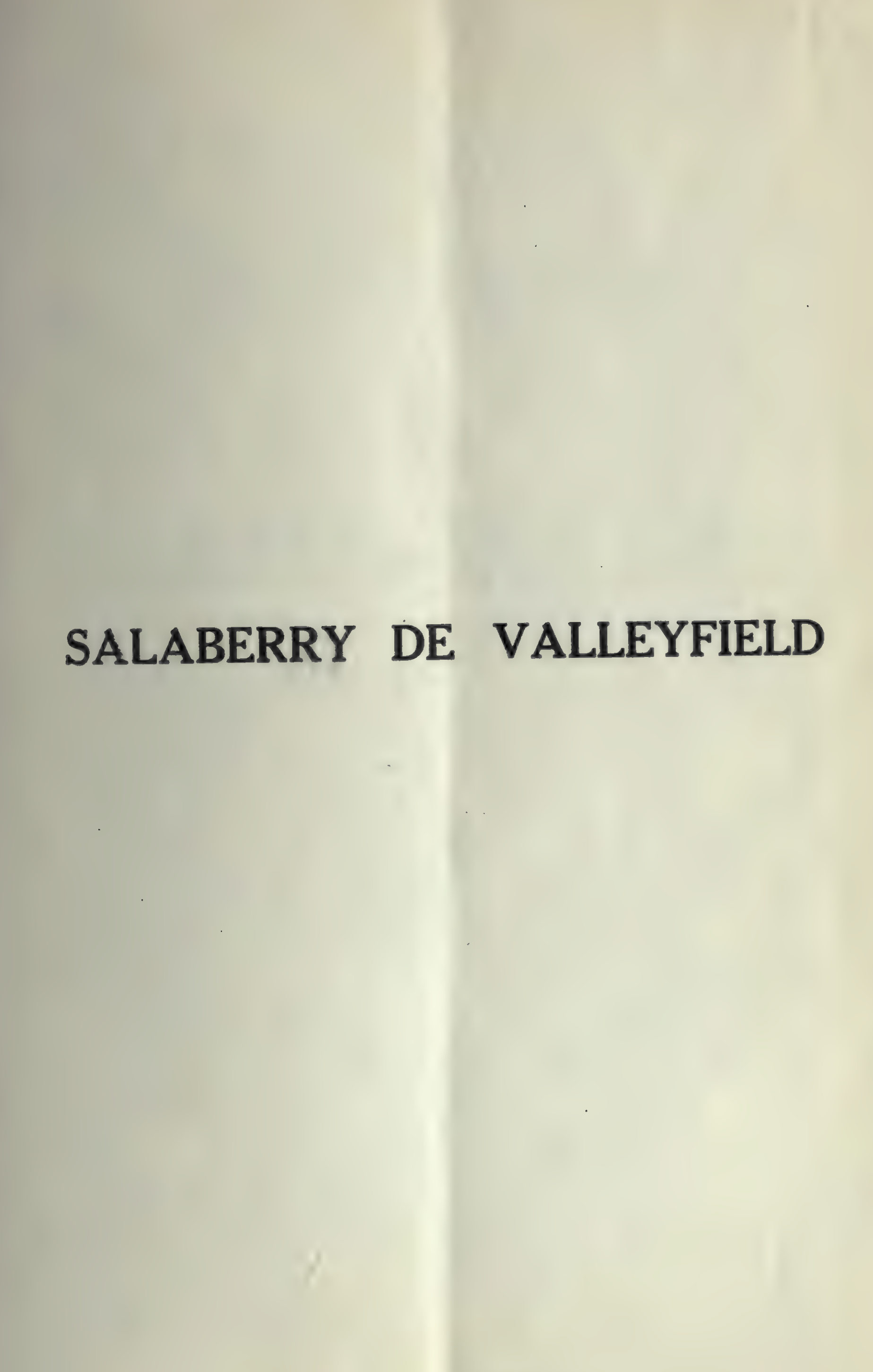
DE

SALABERRY DE VALLEYFIELD



MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
79, rue Saint-Jacques, 79

1913



SALABERRY DE VALLEYFIELD

Abbé L.-A. GROULX

Professeur au Collège de Valleyfield

PETITE HISTOIRE

DE

SALABERRY DE VALLEYFIELD



MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
79, rue Saint-Jacques, 79

1913



EN GUISE DE PRÉFACE

J'ai réuni en cette brochure quelques articles que j'ai écrits le printemps dernier pour l'*Echo du bazar*.

Ce ne sont que des notes assez mal enfilées. Il eut fallu un peu plus de cohésion dans les développements, moins de disproportion entre les divers chapitres. Le temps m'a manqué pour revoir ces pages et pour les retoucher.

Telles quelles, je les offre avec confiance aux citoyens de Valleyfield. Elles contiennent un peu de leur passé et surtout celui de leurs pères. Les premiers pionniers de la ville furent de pauvres manœuvres, constructeurs du canal de Beauharnois. Leur ascension rapide vers la prospérité, la conquête du sol, laborieuse entre toutes, emportent avec elles une leçon d'énergie française.

Les *Campivallensiens* reconnaîtront en l'histoire de Salaberry de Valleyfield la caractéristique de toutes les villes du Québec français. L'Eglise a été l'âme et presque toujours l'inspiratrice des meilleurs progrès. C'est l'Eglise qui occupe l'une des plus larges places dans la vie et sur le territoire de la jeune cité. Cette place, l'Eglise l'a conquise par son action morale, par l'importance et la beauté de ses monuments, par les œuvres diverses de charité et de progrès que son génie a suscitées.

Et cela, c'est presque une leçon d'apologétique chrétienne.

L'AUTEUR.

PETITE HISTOIRE DE VALLEYFIELD

I

AVANT L'HISTOIRE

Voulez-vous embrasser dans son ensemble la région de Valleyfield et en caractériser l'aspect géographique ? Refaites l'ascension de Jacques Cartier aux sommets du Mont-Royal. Le découvreur, en regardant du côté où passait le soleil, dut apercevoir, en contraste parfait avec le pays accidenté qui se déroulait au versant nord de la montagne, une plaine immense, unie, couverte d'une forêt épaisse, fermée vers le sud par une chaîne de montagnes bleuâtres (les Adirondacks), et se prolongeant vers l'ouest et vers le nord jusqu'aux soulèvements géologiques des lointaines laurentides. Cette vaste région dût apparaître à Cartier comme le lit desséché d'une grande mer intérieure; et le fleuve avec ses tributaires et ses deux lacs lui parut sans doute comme les dernières flaques de la mer en voie de dessèchement.

Le pays s'est bien transformé depuis 1534. Jacques Cartier remontant au faîte du Mont-Royal éprouverait d'autres étonnements. Et pourtant, il y a cent ans à peine, toute la plaine de la rive sud du Saint-Laurent avait gardé ou peu s'en faut, son aspect sauvage de 1534.

La région de Valleyfield appartient à peine à l'histoire pendant la période de la domination française. Fut-elle même, avant l'arrivée des Blancs, un territoire habité ? Nous n'oserions l'affirmer avec certitude.

Une forêt très dense couvrait tout le pays qui devait être giboyeux. La pêche, encore abondante aujourd'hui dans les rapides du fleuve, eut dû attirer les pirogues indiennes. Mais les sauvages ont toujours préféré les régions où la chasse se combinait avec la pêche; et la pêche, sans doute, devenait en été trop périlleuse dans les profondes savanes qui nous avoisinent. Quoi qu'il en soit, nous ne voyons point que les peuples indiens du temps de Cartier ou de Champlain aient jamais séjourné dans nos parages. Bien au contraire, de nombreux indices nous paraissent démontrer que la première occupation de cette partie du pays remonte à une époque des plus reculées.

L'on a découvert à l'île des Sœurs, près de Châteauguay, de nombreuses éminences de pierre et terre qui recouvrent de vastes ossuaires tout remplis de squelettes humains. Ces vestiges d'un passé lointain ont fait se lancer les amateurs d'archéologie dans toutes les hypothèses. Les Américanistes en ont conuclu au séjour de peuples pri-

mitifs appelés "Constructeurs de monticules" (Mount Builders), et qui donnaient cette forme à leurs cimetières. D'autres découvertes sont venues confirmer cette opinion. L'on a trouvé sur le bord du Saint-Laurent, , de la rivière Châteauguay et en plusieurs autres endroits, des têtes de flèches faites de pierre, des tomahawks et des ustensiles de terre. Mais l'on n'a pu retracer aucun objet de l'époque de fer. Il semble donc bien acquis que les premiers occupants de notre teritoire furent des peuples primitifs, antérieurs aux Hurons et aux Iroquois.

Nous ne savons rien, ou à peu près, du passage des Blancs dans notre plaine, aux premiers temps de la colonie. Champlain toutefois, dans une de ses courses vers l'ouest, navigua sur le lac Saint-François et foula même notre sol. L'explorateur fut un jour surpris par la nuit au moment où il passait à l'embouchure de la petite rivière appelée aujourd'hui *La Guerre,* dans la paroisse de Saint-Anicet. Champlain fit tirer ses canots à cet endroit et y alluma un feu de camp.

Il est sûr que les rives du Saint-Laurent, depuis Beauharnois jusqu'à Valleyfield, furent un sentier de guerre bien connu des sauvages. Et les corps expéditionnaires français ont dû, ici comme ailleurs, éveiller la forêt vierge aux refrains des vieilles chansons de France. Il fallait bien se plier à la nécessité des portages pour éviter les rapides. Et, par exemple, le parti qui alla en 1748 construire avec M. de la Galissonnière le fort de la Présentation, dût passer sur nos bords. Mais l'on sait que la rive nord était la route naturelle vers les grands lacs. Et puis les voyageurs n'avaient de raison de passer chez nous que pour se rendre au pays des Iroquois. Mais la route alors préférée c'était plutôt la rivière Richelieu, dite elle-même rivière des Iroquois.

Ce ne sera qu'en 1673 que la région où s'élève Valleyfield entrera dans le domaine de la civilisation. Le 29 septembre de cette année-là, sous l'administration de M. de Frontenac, le roi concède la seigneurie de Châteauguay au sieur Charles Lemoyne de Longueuil dont l'un des fils porte le nom de Châteauguay. Située sur le lac Saint-Louis, à vingt milles environ de Ville-Marie, la nouvelle seigneurie a deux lieues de largeur sur le fleuve, et trois lieues de profondeur dans les terres. Vendue en 1706 à la famille Rabutel de Lanoue, elle devint, le 8 juin 1765, la propriété de Madame d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises dites de Montréal. Ces dernières sont demeurées jusqu'à ce jour les propriétaires de la seigneurie de Châteauguay.

Cette seigneurie, il est bon de le noter, n'a passé par les mains que d'un petit nombre de propriétaires et elle prend presque un demi-siècle d'avance sur sa voisine, la seigneurie de Beauharnois.

II

COLONISATION TARDIVE

Il faut reculer jusqu'à 1729 le jour où notre région devait sortir des domaines anonymes de la couronne de France. Et encore, cette date est-elle bien définitive ? Que penser, en effet, de ces deux titres de propriété accordés par le roi aux mêmes propriétaires et pour la même seigneurie ? Une première fois, le 12 avril 1729, la seigneurie de Beauharnois ou Ville-Chauve, est concédée par le roi au sieur Charles, marquis de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France de 1726 à 1747, et au sieur Claude de Beauharnois de Beaumont, son frère. La nouvelle concession a six lieues de front sur le fleuve Saint-Laurent et six lieues de profondeur. Elle comprend les îles et les îlets adjacents, et elle est située au-dessus de la seigneurie de Châteauguay dont elle devient limitrophe. Mais voici que le 14 juin 1750, la même concession, et à peu près dans les mêmes termes, est faite à nouveau par le roi et aux mêmes propriétaires. Le roi y donne pour raison qu'il entend " favoriser le dessein du marquis de faire un grand établissement sur icelle." Nous devons nous contenter de cette explication. Le dessein du marquis, pour sincère qu'il fût, n'allait pas justifier Sa Majesté d'une telle dépense de parchemins. Bien des années se passeront encore avant que les forêts de Beauharnois entendent les premiers coups de hache des défricheurs. Ce n'est qu'à la fin du 18ème siècle que les colons viennent prendre possession du sol. Les seigneurs de Beauharnois ressemblaient, en vérité, à beaucoup de nobles de ce temps-là : ils jouissaient des droits de haute et basse justice, mais ne possédaient que des fiefs habités par des ours et des orignaux.

Il y a bien des causes à cette colonisation tardive. Et d'abord, remarquons la date peu favorable de la concession. En 1750, nous sommes à la veille de la Guerre de Sept-Ans. La Nouvelle-France succombe à l'épuisement. Il lui en coûte déjà trop de couvrir et de garder les positions de son vaste territoire ; ses rares habitants ne songent plus à essaimer et à s'éparpiller. De plus, Beauharnois n'a pas la bonne fortune de se trouver sur la grande ligne des forts qui furent les vraies étapes de la civilisation. Au reste, même sur la rive nord où s'échelonnent les forts, ces jalons de la conquête, le défrichement n'avait pas encore dépassé, vers la fin du 18ème siècle, la pointe des Cèdres.

Peut-être convient-il d'ajouter à toutes ces causes de retard la mauvaise réputation d'une partie du territoire. On sait qu'elle fut longtemps considérée comme non-colonisable. C'est à croire qu'elle

apparut alors aux habitants superstitieux comme une région mystérieuse, la terre des loups-garous, des feux-follets fantastiques et des enlisements légendaires. Et vraiment, pouvait-elle ne pas effrayer les colons, cette baie du Saint-François — au fond de laquelle se trouve aujourd'hui Sainte-Barbe — baptisée par les Anglais du nom tout à fait sinistre de *Hungry Bay,* la baie de la Faim ? M. Manseau, curé des Cèdres, écrivait à Mgr Plessis, le 16 novembre 1817 :

" Votre Grandeur ne sait peut-être pas que la partie sud-ouest de Catherinestown (aujourd'hui Sainte-Cécile partie ouest, Saint-Stanislas et Sainte-Barbe) est un marécage d'une lieue de front sur autant de profondeur qui ne peut jamais être habitable, puisque dans les plus grandes sécheresses on ne peut y voyager à pied. De ce marais au Buisson on compte trois petites lieues... Le terrain (aujourd'hui de la paroisse de Saint-Timothée) y est pierreux en très grande partie. La pointe aux Erables, de 20 arpents environ, ne sera jamais défrichée...."

Si au moins les bonnes terres avaient été mises à la disposition des colons, mais il fallait compter avec la mauvaise volonté manifeste des seigneurs. En 1817, l'on ne trouvait encore aucune concession au-dessus du Buisson, parce que le seigneur entendait que la seigneurie se défrichât de propre en proche, à partir de Châteauguay. Semblable à tous les détenteurs du domaine national de cette époque, le seigneur de Beauharnois est un spéculateur qui attend la plus-value de son fief et ne le cède que par petits lambeaux.

Nous lisons encore dans la correspondance de M. Manseau : " Il ne faut être qu'un instant sur les lieux et entendre les plaintes des habitants de cette seigneurie pour sentir combien la génération présente des ouvriers souffre du refus opiniâtre du seigneur de Beauharnois de faire des nouvelles concessions depuis près de vingt ans. Cette seigneurie dont les dimensions sont de six lieues en carré, n'est habitée que dans sa quatrième partie environ. Il ne paraît pas que le reste de ce vaste terrain ait jamais été arpenté ni qu'on ait pensé à y avoir des chemins."

Il faut bien avouer que la pauvre seigneurie ne comptait plus ses maîtres depuis la première concession, au temps du roi de France. Moins heureuse que sa voisine, de Châteauguay, il lui avait manqué cette continuité administrative qui seule eut pu rendre possibles de grandes entreprises de défrichement. Après la conquête du Canada, vers 1763, elle est cédée par les de Beauharnois à l'honorable Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière, fils du marquis de Lotbinière. M. de Lotbinière la revend 32 ans plus tard, à peu près telle qu'il l'avait acquise, à Alexander Ellice, membre d'une puissante maison de commerce de Londres. A la mort de ce dernier, en 1804, la seigneurie passe à Georges Ellice, son fils. Georges meurt sans enfants après avoir transmis l'héritage à son frère Edouard qui la transmet à son tour à son fils Edouard. Puis, ce qui reste encore du domaine devient la propriété de trois Anglais dont deux portent les

noms de J. A. Smith et d'Andrew Colville. Enfin, une compagnie à fonds social "The Montreal Investment Trust," acquiert vers 1901, les restes de la seigneurie.

Donc, jusque vers la première moitié du 19ème siècle, les érablières et les forêts de bouleaux furent moins rares dans la seigneurie de Beauharnois que les champs d'avoine et les champs de blé. Et les ours et les orignaux se voyaient seuls soumis aux *rentes,* au *cens* et à la *banalité.*

III

LES DEBUTS DE VALLEYFIELD

M. Alexander Ellice, devenu propriétaire de la seigneurie de Beauharnois, confia à un monsieur Waller le soin d'en faire le plan. L'arpenteur termina son travail vers 1800. Il avait partagé le domaine en douze sections qui reçurent les noms des enfants du propriétaire. Et c'est ainsi que l'on eut :

Catherinestown (Sainte-Cécile, Valleyfield, Saint-Stanislas, partie de Saint-Louis et de Sainte-Barbe).

Helenstown (Saint-Timothée et partie de Saint-Louis).

Marystown (Partie de Saint-Clément, Beauharnois, le Buisson, Melocheville).

Annstown (Ville de Beauharnois et partie de Sainte-Martine.

La seigneurie prit le nom général d'Annfield, du nom de Madame Ellice.

L'acte de vente obligeait le nouveau seigneur à donner des titres de propriété aux colons dispersés dans son domaine. Il y en avait tout juste soixante en cette année 1795. Pas un de ces colons n'avait domicile à l'ouest de l'endroit où se trouve aujourd'hui Valleyfield. Tout le territoire des paroisses actuelles de Saint-Stanislas et de Sainte-Barbe gardait encore son aspect sauvage. Des Indiens attirés par la chasse et quelques rares bûcherons en hiver sont les seuls êtres humains qui osaient s'aventurer à travers ces forêts et ces marécages.

Mais pendant que le centre demeure un territoire inculte, les défrichements commencent avec quelque suite aux deux extrémités de la seigneurie. A l'est, ce sont les paroisses de Saint-Clément de Beauharnois et de Saint-Timothée qui se forment presque en même temps, au commencement du 19ème siècle. Vers la même époque, ou même un peu auparavant, à l'ouest d'Annfield, dans le canton voisin de Godmanchester, vient s'établir un parti de Loyalistes, émigrés de la nouvelle république américaine. On leur avait offert trois années de provisions s'ils consentaient à prendre des terres dans le canton. On se proposait d'établir ainsi un cordon de protection entre les Américains et les Canadiens-français : politique absurde et tout à fait au rebours de celle de Haldimand.

Du reste, on avait compté sans l'esprit d'aventure des Acadiens et des Canadiens-français qui s'en vinrent bientôt disputer le territoire aux Loyalistes, et ainsi s'organisèrent la paroisse de Saint-Anicet et les autres paroisses mixtes du sud.

A l'endroit où est situé aujourd'hui Valleyfield, l'on ne rencontre encore à cette époque qu'un nommé Knight, d'origine hollandaise, qui s'est construit un petit chantier sur une pointe appelée *Knight's Point,* et à l'est de Knight, vis-à-vis la Grande-Ile, s'est établi un nommé Dunn, de même origine. Ces deux Hollandais vécurent longtemps comme deux ermites.

Mais pendant ce temps-là la Grande-Ile voyait aborder chez elle tout un contingent de colons canadiens-français. C'est par là que la paroisse de Sainte-Cécile commença de s'organiser. Des travaux militaires vinrent, sans qu'on l'eût prévu sans doute, porter secours à la colonisation. En 1813, — l'on est en pleine guerre canado-américaine — le colonel de Lotbinière se met en frais de construire une redoute sur le rivage méridonal et fait percer l'île d'une grande route qui la traverse dans toute sa largeur, en ligne droite vers Côteau-du-Lac. Aussi, dès 1817, M. Manseau compte-t-il vingt-cinq familles dans le petit domaine. Le recensement du même curé donne quatre-vingts âmes pour l'année 1822; et en 1828, trente-quatre terres de soixante arpents sont occupées.

Mais le territoire actuel de Valleyfield demeure toujours inhabité ou à peu près. Il faut attendre la construction du canal de Beauharnois pour voir le courant d'immigration s'y diriger. Commencé en 1842, le canal ouvrit ses écluses avant la clôture de la navigation en 1845. Mais les travaux ne furent pratiquement terminés qu'en 1854. En effet, à peine le canal fut-il ouvert qu'il fallut construire, pour corriger les défectuosités du chenal, deux immenses barrages, l'un de 627 pieds, de la terre ferme à la Grande-Ile; l'autre de 792 pieds, de la Grande-Ile à l'Ile-aux-Chats. Puis, l'on employa les années 1852, 1853 et 1854 à construire des déversoirs à chacune des écluses.

Ces gigantesques travaux attirèrent à la Pointe-du-Lac (Valleyfield) une partie de la population de Beauharnois et de Saint-Timothée, et quantité de ces manœuvres errants qu'embauchent les entrepreneurs. En peu de temps la Pointe-du-Lac se trouva complètement transformée. On vit se construire en toute hâte, et avec le pêle-mêle des villages improvisés, les hangars et les baraques de toute forme et de toute dimension. Les hôtels, les épiceries, les maisons de pension avaient surgi de tout côté. Une population de près de 2000 âmes campait soudain sur notre territoire jusqu'alors presque inhabité. Sans doute, plusieurs de ces habitants de passage devaient repartir avec la fin des travaux. Mais un grand nombre avaient élu foyer pour toujours. Quelques-uns même s'étaient élancés vaillamment dans la forêt tout proche et s'y taillaient un domaine.

L'on imagine facilement les conversations qui devaient se tenir

par nos anciens, les jours de repos, aux heures où, en fumant tranquillement la pipe sur le pas de leurs portes, ils regardaient passer devant eux les bateaux, les petits remorqueurs, les lourdes barges chargées à pleins bords, ou guettaient au fond du lac un panache de fumée. La navigation allait de plus en plus alimenter le commerce local, se disait-on ; l'on parlait de la location prochaine des pouvoirs d'eau ; des usines ne tarderaient pas à se construire ; et puis, surtout, ce serait si désennuyant cette ville où l'on verrait passer les bateaux si proche, et presque dans la rue.... Evidemment, il fallait y demeurer. On demeura.

Il ne faudrait pas croire cependant que ce premier noyau de population fut très considérable ni d'une autre espèce que celle de tous les pionniers : braves gens qui possèdent l'unique richesse de leurs bras et dont le courage escompte surtout l'avenir. M. Archambault, curé de Saint-Timothée, venu en visite à la Pointe-du-Lac, le 13 janvier 1854, faisait le rapport suivant à Mgr Bourget :

" J'ai trouvé un tiers de pauvres gens, vivant à la journée, 630 feux et quelques maisons de très difficile accès.... Sainte-Cécile ne renferme que cent-cinquante terres avec une partie de la Grande-Ile."

Que valaient ces premiers habitants de Valleyfield ? M. le curé de Saint-Timothée ne nous confie pas son opinion en toutes lettres. Mais on devine à travers les lignes de son rapport l'impression plus ou moins fâcheuse qu'il a rapportée de sa tournée d'inspection. Et après tout, pourquoi nous serait-il défendu de l'écrire en toute franchise ? Il y eut un temps, hélas ! où Valleyfield ne passa pas pour un coin du paradis terrestre et où la Pointe-du-Lac s'appela fort équivoquement la *Pointe aux voleurs.* Nos gens n'étaient pas de " la croix de saint Louis," s'il faut en croire les anciens.

Mais à dire tout notre sentiment, il n'est pas improbable que nous ayons affaire à une légende trop complaisamment fabriquée et que fera s'évanouir la revanche de l'histoire. Tout nous convie à plaider les circonstances atténuantes en faveur d'une population restée longtemps fort éloignée des plus voisines chapelles et qui dût, pendant plusieurs années, subir le contact déprimant d'entreprenurs et d'ouvriers louches.

Ce surnom même de *Pointe aux voleurs* nous paraît avoir été décerné à la Pointe-du-Lac pour des motifs plutôt fantaisistes. Voici en effet, tout ce que l'on rapporte pour le justifier : une barge en détresse ayant été jetée par le vent sur la côte, les habitants de Valleyfield, transformés en pirates, auraient fait main-basse sur la cargaison. L'histoire, il faut l'avouer, est plutôt sommaire, et les mauvaises langues se sont peut-être un peu hâtées d'en tirer pour les habitants de Valleyfield une morale infamante. A tout le moins, faudrait-il voir s'il ne s'agissait point en l'espèce d'objets voués au naufrage et irrémédiablement perdus. On rapporte encore que les gens de la Pointe avaient la détestable habitude de s'approprier tout ce qui leur arrivait par les rapides du Côteau. Et sans doute, l'on

veut parler cette fois de pièces de bois flottant, de " billots " à la dérive. Mais ne conviendrait-il pas de se rappeler que ce fut là le procédé habituel de tous les riverains sur la route des grandes scieries mécaniques ? L'on a toujours harponné sans scrupule les pièces échappées des " baumes " et des " cages," quitte à les rendre honnêtement le jour où les officiers des compagnies se présentaient avec les marques de leurs chantiers.

Il se peut aussi qu'on ait mis au dossier de la population toutes les turbulences du temps de la construction du canal, et que le partage des responsabilités ait été fait plutôt partialement. Il est vraiment intolérable qu'on impute à toute une population de braves gens les méfaits d'une poignée d'étrangers. Et il est contraire au plus élémentaire esprit de justice de faire porter à de pauvres ouvriers la responsabilité de troubles provoqués par des entrepreneurs et des contremaîtres tyranniques. Il y eut un jour, nous le savons, où ces troubles prirent les proportions d'une émeute. Quinze cents ouvriers à bout de patience se mirent en route vers Saint-Timothée, à la poursuite d'un entrepreneur détesté. Une troupe de cavaliers se porta à leur rencontre, fit les sommations légales, puis chargea brutalement, tuant, écrasant plusieurs malheureux et en pourchassant un grand nombre jusque dans le fleuve. Mais il faut proclamer, à la décharge des victimes, que ces excès avaient été longuement provoqués par des mesures tyranniques et des procédés barbares.

Il faudra écrire un jour plus longuement cette page d'histoire et faire, pour la réhabilitation des nôtres, la part des responsabilités. Somme toute, c'est bien notre sentiment, les pionniers de Valleyfield, s'ils furent pauvres, furent de braves gens. Et la jeune cité n'a pas à rougir de ses origines.

IV

PREMIERE ORGANISATION RELIGIEUSE

Les premiers desservants de la seigneurie de Beauharnois furent les curés des Cèdres. Ils appartenaient à la race des missionnaires les curés de ce temps-là, si l'on en juge par cette lettre de Mgr Plessis. Le 22 septembre 1808, l'évêque de Québec écrivait à M. Laurent Archambault :

" Vous êtes par la présente chargé jusqu'à révocation, de la desserte de la paroisse de Soulanges, y compris la Nouvelle-Longueuil et le front de la seigneurie de Beauharnois, depuis la pointe du Buisson en remontant le long du fleuve. Vous devez encore regarder comme faisant partie de votre mission les habitants établis au sud du lac Saint-François. De ce côté, vous pouvez exercer jusqu'à Saint-Régis inclusivement.

Ce qui veut dire que le domaine spirituel de M. le curé des Cèdres avait la superficie ou presque du diocèse actuel de Valleyfield. Et il en fut ainsi jusqu'en 1817, alors que M. le curé se vit retrancher l'extrémité ouest de sa mission. L'établissement du lac Saint-François, connu sous le nom de Godmanchester (Saint-Anicet) devint dépendant de la desserte de Saint-Régis.

Ce n'est qu'en 1813, selon toute probabilité, que la première messe fut dite dans la seigneurie. En effet, cette même année, Mgr Plessis autorise M. Laurent Aubry, curé des Cèdres, à célébrer à Beauharnois dans quelque maison privée " en observant pourtant de ne le faire que dans une maison décente." Saint-Clément de Beauharnois d'abord desservi par Châteauguay n'eut sa chapelle qu'en 1819. Saint-Timothée qui comptait alors soixante habitants, bâtit la sienne en 1818, à l'endroit même où s'élève l'église actuelle.

Il n'y eut point de la faute de Mgr Plessis si la région de Valleyfield ne vit pas surgir sa chapelle plus tôt. Une assez vive controverse s'éleva même entre l'évêque et le curé des Cèdres au sujet du site de la première chapelle de la seigneurie de Beauharnois. Mgr Plessis eut voulu la construire à égale distance du Buisson et de la ligne seigneuriale du côté de Godmanchester, c'est-à-dire auprès de la ligne de séparation entre Helenstown et Catherinestown sur le fleuve (soit à peu près aux environs de la résidence de feu Elie Lefebvre, ou près de celle de M. Jules Sauvé, sur le fleuve Saint-Laurent). Et il donne pour raisons qu'il faut accommoder les Grands-Ilains, et qu'il est " impraticable de mettre une seule chapelle pour tout un front de six lieues." M. Manseau qui voudrait la chapelle au Buisson, répond à l'évêque que la partie sud-ouest de Catherinestown (aujour-

d'hui partie ouest de Sainte-Cécile, Saint-Stanislas et Sainte-Barbe) est un marécage qui ne sera jamais habitable ; que la Grande-Ile, trop pauvre et trop peu habitée ne possède aucun droit à une chapelle en ses environs; que, du reste, les Grands-Ilains se rendent le plus facilement du monde aux Cèdres "où ils traversent tous les jours pour leur trafic."

Et la controverse se poursuit ainsi, de l'automne de 1817 jusqu'à celui de 1818. Finalement, ce fut presque le curé qui l'emporta. Au lieu d'une chapelle, il y en eut deux, mais la Pointe-du-Lac n'eut point la sienne. La première fut érigée à Saint-Clément, et la seconde, à quelque distance du Buisson, vis-à-vis l'église des Cèdres. Mgr Plessis se rendit de très bonne grâce et il écrivit au tenace M. Manseau :

" C'est une bonne chose d'avoir fixé la place d'une chapelle du côté de Beauharnois. C'en serait une meilleure, si, au lieu d'être à l'opposite de l'église des Cèdres, elle eut été marquée plus haut.... Quoique la place que vous avez choisie n'entre pas tout à fait dans mes vues, je l'approuve néanmoins parce que les circonstances locales vous ont apparemment empêché de la mieux choisir."

M. Manseau resta chargé de la desserte de Saint-Timothée jusqu'au 29 septembre 1822. A cette date, la desserte passa à M. Clément, curé de Beauharnois. Le 4 novembre 1828, M. Joseph Moll devenait curé résidant de Saint-Timothée et ce sera donc de Saint-Timothée que viendront les desservants de la première chapelle de la Pointe-du-Lac.

En quelle année et à quel endroit fut érigée cette première chapelle ? Il est difficile de croire que, pendant tout le temps de la construction du canal et jusqu'en 1855, la messe n'ait pas été dite à la Pointe-du-Lac; qu'on ait contraint la population catholique à courir chaque dimanche à Saint-Timothée. Il est certain qu'en 1853 et en 1854, M. Archambault, curé de Saint-Timothée, fit des démarches pour la construction d'une chapelle à la Pointe; qu'un morceau de terrain destiné à cette fin fut concédé à un endroit qu'on pourrait fixer aujourd'hui en arrière de l'hôtel Larocque et du bloc J. H. Wilson, entre la rue Sainte-Cécile et la rue du Marché. Il est même probable qu'on y commença quelques travaux. Nous lisons, en effet, dans une lettre de M. Archambault à Mgr Bourget, à la date du 13 janvier 1854, que M. le curé de Saint-Timothée a quêté à la Pointe pour la chapelle de Sainte-Cécile, que la souscription en argent et en *corvée* a rapporté la somme de cent-vingt-cinq louis. Et le curé ajoute cette phrase assez énigmatique : "Beaucoup ont refusé de donner *parce qu'elle est* chez un protestant, M. Nicholson." Ce "*parce qu'elle est*" veut-il dire que la chapelle était en tout ou en partie construite ? Ou le mot du curé voudrait-il tout simplement signifier qu'on se proposait de la construire à cet endroit ? Il semble bien qu'on doive opter pour cette version. Les anciens ne se souviennent pas d'une chapelle à l'endroit précité, et M. l'abbé Santoire si abon-

damment documenté sur l'histoire de Valleyfield partage entièrement cet avis. Il est vrai que la distance à parcourir de la Pointe-du-Lac à Saint-Timothée ferait peur à bien des chrétiens d'aujourd'hui. Mais les braves gens d'alors avaient la jambe aussi robuste que leur foi.

Quoi qu'il en soit, il demeure acquis qu'on songea très sérieusement à construire le premier temple catholique tout près des écluses. Le lieu y fut même marqué par l'érection d'une croix. Le 28 février 1854, les habitants francs-tenanciers, dans leur requête pour s'ériger en paroisse, supplient l'évêque de Montréal de construire la " nouvelle église " dans un endroit plus calme, plus éloigné des usines en construction, moins proche des hôtels et de la population protestante. Mgr Bourget se rendit au désir des requérants et la première église de la Pointe-du-Lac s'éleva en 1855 à l'endroit de la cathédrale actuelle. M. Amable Thibault devint le premier curé rdésidant à partir du 20 janvier 1858. La nouvelle paroisse portait le nom de Sainte-Cécile, un peu — nous ne savons pourquoi — contre le vœu de la population. Dans sa lettre du 13 janvier 1854, à Mgr Bourget, M. Archambault nous confie que ce nom déplaît aux habitants. Dans leur requête du 18 février 1854, les francs-tenanciers de la Pointe-du-Lac supplient à leur tour Mgr de Montréal de " vouloir bien ériger canoniquement en paroisse sous l'invocation de Notre-Dame de la Victoire, ou de la Garde, ou de la Conception, le territoire ci-dessus désigné."

Ce n'est pourtant pas que le premier nom de Valleyfield pût prétendre à une beauté décisive. D'après quelques-uns ce nom aurait été *Sarenack;* d'après d'autres, *Saint-Cyriac.* Sarenack! Saint-Cyriac!... Il faut être doué d'oreilles bien délicates pour raffoler de cette harmonie. Et ce *Saint-Cyriac,* du reste ne vous fait-il point soupçonner quelque chose comme une simple déformation de *Sarenack ?* Nos bonnes gens se seraient emparés du mot anglais, et avec leur sémantique très simpliste l'auraient baptisé, francisé, accommodé à la façon catholique. On sait qu'ils ont déjà fait *Saint-Yman* de Eastman et *Saint-Trelle,* de Central Falls.

Mais c'est là un problème de fort peu d'importance.

Nous nous arrêtons à cette année 1855 où Sainte-Cécile devient paroisse. L'ère des débuts et des pionniers est finie. Il faut maintenant raconter la période des développements.

V

UNE ETAPE — DE 1854 à 1878

UNE ÈRE DE PROGRÈS

Valleyfield est surtout une petite ville industrielle. Assez mal située au point de vue commercial et d'un domaine agricole plutôt restreint et pauvre, du moins au début, ses fabriques seules ont pu l'empêcher de demeurer indéfiniment un gros bourg.

La première industrie quelque peu considérable qu'on y voit apparaître, est celle de la fabrication du papier. La première fabrique débute en 1854, sous la direction de M. Miller. Mais elle ne connaîtra vraiment la prospérité qu'en 1857, alors que s'organisera la société Alexander Buntin et Cie. En 1878, — les renseignements nous manquent pour les années subséquentes — la fabrique Buntin tenait constamment trois moulins en active opération. Elle fabriquait toutes les qualités de papier et comptait parmi ses clients la plupart des grands propriétaires de journaux du Canada. Deux cent cinquante ouvriers y venaient chercher du travail et recevoir un salaire mensuel d'environ $4,000.00. Cette fabrique exista jusqu'en 1900, alors que la succession Buntin vendit tout son matériel et ses pouvoirs hydrauliques à la *Montreal Cotton Co.*

Cette dernière compagnie commença la construction de ses fabriques en 1875 ; elle les mit en opération dès l'année suivante. Un nommé William Hobbs eut le premier l'idée de former à Valleyfieuld une compagnie pour la fabrication du coton. Grand organisateur de de compagnies industrielles ou financières, le vrai type de l'Anglais audacieux, Hobbs fut frappé de la puissance des énergies hydrauliques de Valleyfield ; il entreprit sans plus tarder de les exploiter. Il commença par gagner à son projet un M. Bullough d'Angleterre, fabricant de machines à travailler le coton, parvint à y intéresser M. J. K. Ward, commerçant de bois de Montréal, fit souscrire des parts ou actions par sir Hugh Allan, Sir A. F. Gault, l'honorable Rosaire Thibaudeau et quelques autres, et l'entreprise fut lancée. Le capital autorisé s'élevait à un demi-million. La somme fut souscrite pour les deux-tiers par les financiers de Montréal ; le reste fut versé par des actionnaires d'Angleterre. En 1878, les dépenses de la compagnie pour ses édifices et ses machineries atteignait la somme de 400,000 piastres ; elle payait 4,000 piastres de salaire par mois, employait 300

ouvriers et se préparait à en recevoir 700 au printemps de 1879. Aussi, le *Canadian Illustrated News* qui consacrait le 12 janvier 1878 un article enthousiaste à la " Montreal Cotton " n'hésitait-il pas à prédire l'avenir le plus brillant aux hardis entrepreneurs. Ils ont à leur disposition, disait la feuille anglaise, le plus magnifique et le plus économique pouvoir-moteur, la classe d'ouvriers la plus désirable, celle des Canadiens-français, et un approvisionnement au meilleur marché de la matière première.

On sait que l'avenir devait justifier ces pronostics.

Au nombre des anciennes industries de Valleyfield, il convient de nommer aussi une scierie mécanique établie vers 1854, par un M. F.-X. Poitras et qui opérait à la tête du canal, sur les lots nos 1 et 2 de la Grande-Ile. Cette scierie devint bientôt la propriété d'Alexander Anderson qui y joignit un moulin à moudre; et le tout disparut en 1901, absorbé comme la fabrique Buntin, par la " Montreal Cotton."

Il faut mentionner également, bien que postérieurs à 1878, " The Valleyfield Roller Mills," construit en 1881, et la " Northrop Iron Works," usine longtemps fermée et qui vient, croyons-nous, de rouvrir ses portes.

Quant au commerce, il semble qu'aux débuts de Valleyfield, il fut, pour la plus grande partie, aux mains des Anglais. Les seuls établissements commerciaux que le *Canadian Illustrated News* trouve à signaler, sont les maisons de M. D. B. Pease. — M. Pease arriva l'un des premiers, le troisième, croyons-nous à la Pointe-du-Lac — et surtout celle de M. J. McIver, construite à l'entrée du pont qui conduit aux fabriques et qu'on nous donne comme un magasin à rayons très complet.

Les Canadiens-français, anciens manœuvres constructeurs du canal, se sont tournés pour le moment vers le travail des. usines Fidèles aussi à leurs méthodes habituelles et à leur instinct de pionniers, ils se sont emparés du sol. Et on les verra, lentement, mais avec énergie et persévérance rattrapper bientôt l'avance de leurs rivaux.

La jeune ville est déjà suffisamment pourvue de voies de transport. La plus grande partie du trafic s'écoule par la route du canal, à proximité des fabriques et d'un accommodement si avantageux pour les manufacturiers. Mais Valleyfield ne manque pas non plus du secours des voies ferrées. Le pont du Côteau n'a pas encore jeté sur le Saint-François ses gigantesques arches d'acier. Mais en attendant, M. Pease a inauguré, depuis 1876, une service de traverse d'hiver entre la Grande-Ile et Saint-Dominique, au moyen d'un bateau à manège mu par cheval. L'année suivante, le bateau traversier de M. Anderson prenait charge du trafic et des passagers entre Valleyfield et Côteau Station. Et il en fut ainsi jusqu'au jour où le " Canada Atlantique " se chargea lui-même de construire un immense bateau à vapeur pour le transport de ses wagons: système original, mais coûteux et lent et qu'on fit bien de ne pas éterniser.

Valleyfield vient donc de parcourir une étape de progrès. A l'époque où nous en sommes, vers 1875, sa population atteint le chiffre de 3,011 habitants. L'ancienne Pointe-du-Lac est devenue ville depuis 1874, et la jéune cité a reçu, au jour de son baptême civil, le nom de Salaberry de Valleyfield. Mais le baptême ne se fit pas sans quelque tapage. Le nom de Salaberry aurait été suggéré par M. Louis de Martigny, de passage à Sainte-Cécile, et accepté d'enthousiasme par la population canadienne-française. Mais on avait compté sans M. Buntin, qui prétendit, au nom de l'élément anglais, imposer le nom de Valleyfield. Valleyfield rappelait à M. Buntin un lieu de son pays d'origine, et le propriétaire de la fabrique de papier pouvait-il ne pas invoquer la loi du plus fort, lui qui détenait presque tout le territoire de la jeune ville ? En plus, le nom de Salaberry avait contre lui de réunir toutes les conditions désirables. Accepter ce nom de physionomie bien canadienne c'eut été se souvenir d'un sauveur du Canada, et surtout, pour une partie de la population, c'était peut-être consentir à mettre une signature anglaise au bas d'un bulletin de victoire canadienne-française.

Les murs de notre ancienne salle municipale retentirent, on peut le présumer, de nombreuses philippiques très enflammées. On s'échauffa, paraît-il, jusque sur la rue. Mais les discussions devaient aboutir à un compromis où les moins tenaces, ainsi qu'il arrive toujours, n'obtinrent pas le dessus. Il fut proposé, pour contenter tout le monde et M. Buntin, qu'on accouplât les deux noms. Et voilà comment la ville naissante inscrivit dans sa charte l'appellation un peu longue de Salaberry de Valleyfield. On se demande comment, en tout cela, les auteurs de la charte n'ont pas songé à y insérer tout bonnement le nom de Sainte-Cécile, nom patronal de la paroisse ? Etait-ce bien la peine de batailler avec tant d'ardeur pour un nom nouveau, surtout lorsqu'avec le temps l'on devait laisser s'implanter tout seul celui de Valleyfield ? On craignit sans doute d'appauvrir la géographie du Québec de l'une de ses anomalies déjà si peu nombreuses de localités françaises ou à majorité française affublées de noms anglais.

M. Moïse Plante fut le premier maire de Salaberry de Valleyfield. Avec lui, la petite cité commença d'organiser ses institutions. Elle verra bientôt s'élever les murs de son hôtel de ville. Déjà elle a son journal paru pour la première fois en 1878. On nous a raconté, à propos de ce journal, une petite anecdote que nous donnons pour ce qu'elle vaut, mais que nous croyons suffisamment authentique. En ce temps-là paraissait à Saint-Clément de Beauharnois une petite feuille qui avait nom l'*Echo de Beauharnois.* M. Buntin, le grand propriétaire de Salaberry de Valleyfield, homme pratique, qui reconnaissait l'utilité de la presse, se mit en tête un jour d'acheter le matériel de l'*Echo* et de transporter le tout, y compris le propriétaire, à Salaberry de Valleyfield. Le directeur de la feuille — voulût-il faire sa cour au puissant industriel ? — eut la géniale idée pour rafraîchir la

manchette de son journal, d'y inscrire en belles lettres grasses, *Le Progrès de Valleyfield.* Et voilà comment le nom de Valleyfield patronné soudain par la toute-puissance de la presse aurait fini par l'emporter sur celui de Salaberry.

Il faut dire à l'honneur de Valleyfield que l'instruction y fut toujours en honneur. A l'époque où nous sommes, un collège, une école et un couvent pourvoient à l'éducation des enfants. Le collège, construit par la fabrique, avec la généreuse assistance pécuniaire du deuxième curé, M. Lasnier, ouvrit ses portes en 1878. Le premier directeur de l'institution fut un M. Green, un de ces vieux instituteurs de carrière, d'un type à peu près disparu. Avant la construction de son collège, Sainte-Cécile se glorifiait déjà d'une école fréquentée par une soixantaine d'enfants depuis 1858. Un M. Caron dirigea cette école au début; puis en 1860, elle passa sous la direction de M. Codebecq, instituteur d'origine française, qui la maintint brillamment dans la catégorie des écoles modèles. Le premier local qu'occupa la petite école se trouvait à quelque distance de l'église, en face du couvent actuel des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie. Ce couvent fut construit par les Révérendes Sœurs en 1871. Les multiples agrandissements qu'il a fallu lui donner depuis cette date, témoignent de ses succès et de la confiance de la population.

Nous nous en voudrions de ne pas évoquer ici le souvenir d'une vieille institutrice ambulante qui fut la première maîtresse d'école de la Seigneurie de Beauharnois. Au temps du régime français, nos pères avaient bien connu cette forme d'apostolat qui allait du reste survivre à la conquête. Dans les paroisses trop pauvres pour avoir une école, des moines ou des laïcs, instituteurs ambulants allaient de maison en maison enseigner aux enfants les rudiments de la lecture, du calcul et du catéchisme. Tout le temps de leur séjour, ils avaient couvert à la table de famille. On les traitait comme des visiteurs de distinction. Et quand ils repartaient pour aller recommencer leur œuvre d'apôtres obscurs à d'autres maisons, ils n'emportaient, dans le coin de leur mouchoir, que la très modeste aumône offerte par la famille reconnaissante. Les gens de la seigneurie de Beauharnois eurent aussi, avant la fondation de leurs écoles, une vieille institutrice ambulante, vieille personne dont le nom même est ignoré, qui n'a laissé que le souvenir de son touchant dévouement et celui du soubriquet que les bonnes gens lui avaient donné. Elle était si vieille, si ratatinée qu'on l'appelait *Madame Salé.* C'est qu'on la croyait sans doute fille de Mathusalem, que l'on prononçait avec une légère déformation *Mathieu Salé.*

Salaberry en est assurément vers 1878 à ce qu'on peut appeler la période de sa majorité. Mais il faut n'y voir encore qu'une première étape vers un progrès plus considérable. M. l'abbé Alexis Pelletier vient d'être nommé curé: il sera l'artisan d'œuvres nombreuses et fécondes.

Quelle devait être la physionomie de Valleyfield à cette époque ?

J'ai en ce moment sous les yeux, une assez vaste photographie de la jeune cité empruntée au *Canadian Illustrated News* du 13 janvier 1878. C'est un paysage à contraste. Il y a je ne sais quel défaut d'équilibre et d'harmonie entre les deux parties bien distinctes de la ville. Près du pont en croupe qui relie la cité à la Grande-Ile, c'est la ville industrielle avec ses hauts fourneaux empanachés de fumée, ses immenses constructions à façades planes et uniformes, ses lourds camions qui se croisent en tous sens, son petit peuple affairé. A l'autre bout du pont, dans l'Ile, c'est la " Montreal Cotton," encore tout près de la forêt, mais qui couvre déjà de ses usines une superficie considérable. A ce bout-ci, c'est la fabrique Buntin, vaste agglomération qui, avec ses moulins, ses hangars, ses logis d'ouvriers, ses jardinets en fleurs, a toute la mine, à elle seule, d'une ville embryonnaire. Et toutes deux, la fabrique de coton et la fabrique de papier, donnent à la photographie je ne sais quel air d'activité intense et de progrès en marche.

Comme la scène et l'impression changent sur la rive sud du canal! Valleyfield n'a plus rien cette fois de la ville d'affaires ni du centre industriel. Ses petites maisons inégales, quelques-unes de mine très chétive, les clôtures rustiques et moins qu'élégantes qui bordent les rues, le presbytère d'aspect très villageois, l'église avec sa façade en pierre des champs, sa nef écrasée et son clocher presque vide, tout, jusqu'à l'attitude des rares habitants, qui, les mains dans les poches, devisent tranquillement sur les trottoirs, annonce le petit bourg paisible, le village perdu au fond des " concessions."

Le temps doit venir où Salaberry de Valleyfield se donnera les institutions et les monuments qui rétabliront l'équilibre et restitueront à l'ensemble son harmonie définitive.

VI

HIER ET AUJOURD'HUI

(DEPUIS 1878)

Cette dernière période, on l'avouera, n'est pas facile à raconter. La matière historique est immense, et nous éprouvons en vérité, quelque embarras à resserrer tant de choses et tant d'événements dans les étroites limites que nous nous sommes marquées. Nous n'allons donc crayonner qu'une rapide esquisse forcément superficielle, et souvent nous en avons peur, à lignes très peu précises.

Avec l'année 1878 arrivait à Valleyfield un curé qui était à la fois un homme cultivé et un homme d'action. La ville débutante manquait encore d'institutions indispensables. M. Alexis Pelletier va se donner pour tâche de les faire surgir.

Il commence par l'église. L'heure est alors aux longues espérances. C'est le moment où l'on projette l'élargissement du canal de Beauharnois, la construction du "Canada Atlantique," et de je ne sais combien d'autres choses. Les citoyens conseillés par leur actif curé croient le temps venu de jeter à bas l'église devenue trop petite, et de bâtir un temple plus vaste, en proportion avec les besoins de l'avenir. Et voilà donc que l'on se mit à la construction de l'église actuelle que la Providence devait transformer en cathédrale. Commencée en 1882, le nouveau temple fut consacré solennellement par Mgr Fabre, le 2 octobre 1884. Les critiques d'art s'accordent à y reconnaître l'un des magnifiques vaisseaux religieux du Canada. La cathédrale est de style roman pour la nef et pour le chœur ; la façade un peu nue au gré de quelques-uns, ne manque pourtant pas d'élégance avec sa flèche aérienne.

La reconstruction du presbytère s'imposait après celle de l'église. Le vieux de 1858 était devenu trop étroit. Il fit place vers 1886 à une maison à trois étages, spacieuse et presque aménagée pour recevoir un évêque.

Puis, ce fut le tour des pauvres. Deux citoyens généreux, MM. Lambert Tessier et Félix Cardinal avaient laissé à leur mort une certaine somme d'argent pour la construction d'une maison de charité. Leurs legs furent acceptés en 1883 et l'orphelinat confié aux Sœurs de la Providence se dressa bientôt en face du couvent.

Alors ce fut le collège qui sollicita le zèle du curé. Le nombre des élèves croissait toujours; les anciens maîtres ne suffisaient plus.

M. Pelletier, pour venir en aide à la commission scolaire et recruter un personnel enseignant à des conditions plus économiques fit appel aux Religieux de Saint-Croix. Le Père Lafond, qui a laissé chez nous le souvenir d'un éducateur de choix, devint notre premier principal. En 1892, lorsque le collège ferma ses portes, il recevait 570 élèves et avait pour le desservir dix Frères et un Père directeur.

Voilà, en raccourci, la physionomie du Valleyfield religieux vers 1892. Avec ses spacieux monuments, ses institutions de charité et ses maisons d'éducation, il avait tout l'air de marcher vers de plus hautes destinées. L'avenir ne trompa point cette espérance. Ce fut un jour mémorable pour la jeune cité que celui où Léon XIII par un bref du 5 avril 1892, l'éleva à la dignité de siège épiscopal. Le nouveau diocèse comprenait les comtés de Vaudreuil et de Soulanges, et ceux de Châteauguay, de Beauharnois et de Huntingdon. Le soir du 8 juin de la même année, malgré la pluie, Valleyfield avait donc pris son plus grand air de fête. On avait illuminé, on avait pavoisé pour acclamer le premier évêque qu'un train du soir amenait de Montréal. Mgr Joseph-Médard Emard fut sacré le lendemain. Les fêtes préparées par un comité de citoyens sous la présidence de M. l'abbé C. A. Santoire devenu curé, furent solennelles et brillantes. Tous, protestants et catholiques se réjouirent en ce grand jour que Rome venait de leur faire. Les hommes de finance eux-mêmes semblaient avoir compris, avec je ne sais plus quel Américain, qu'un évêque vaut à lui seul deux chemins de fer.

Aussi bien, de 1892 à 1901, Valleyfield va-t-il connaître la plus brillante période de ses développements. Sa population qui atteint à peine 6,000 habitants en 1892, se double dans la décade et s'élève jusqu'au chiffre de 11,041. L'année même de l'érection du diocèse, la "Montreal Cotton" augmente de moitié son matériel et ses opérations. Elle renouvelle presque entièrement son outillage, répare ses édifices, en augmente le nombre et les couronne de ces hautes tours crénelées qui donnent à l'ensemble le grand air du donjon féodal. En 1901, la compagnie acquiert le terrain et le pouvoir hydraulique de la fabrique de papier et construit le "Gault Mill" et sa vaste soute de charbon. Depuis lors, deux mille cinq cents ouvriers s'engouffrent chaque matin dans l'usine et la compagnie paie par quinzaine environ $26,000.00 de salaires.

Les gens de Valleyfield se flattaient d'avoir pour de bon le vent dans leurs voiles. Il est vrai que la construction du canal de Soulanges, appréhendée depuis longtemps, eut pour conséquence de fermer pratiquement celui de Beauharnois. Mais, comme compensation, deux voies ferrées, le "Canada Atlantique," et le "St-Lawrence and Adirondack" entrèrent dans la ville, l'une en 1885, l'autre en 1892 Quant au canal de Beauharnois, il est devenu depuis deux ans, la propriété d'une compagnie d'énergie électrique, la "Canadian Light."

Jusqu'en 1900 Valleyfield ne connut en réalité que la marche en

avant. En 1901, il devint même le chef-lieu du comté de Beauharnois. Sa population a débordé dans la Grande-Île. Autour de la gare du " Canada Atlantique " et dans cette épaisse forêt qui entourait encore en 1878 les édifices de la " Montreal Cotton," tout un quartier nouveau, le quartier Bellerive s'est organisé. En 1895, l'autorité religieuse jugea nécessaire d'y établir une desserte. La première messe y fut dite par M. le Vicaire-Général Santoire, le 27 janvier 1895, dans une salle de la maison d'école. Mais deux ans plus tard, on commença les travaux du soubassement d'une église sur le terrain de la " Sun Life Assurance Co." L'église de Bellerive n'est pas encore terminée et la construction en sera probablement reprise à un autre endroit, mais le presbytère est achevé. Et sur l'église en construction est venu s'appuyer depuis 1900 un monastère des petites Sœurs Clarisses, les anges de prière de tout Valleyfield.

Dans la partie est du quartier Bellerive, il faut signaler tout un coin dont la physionomie s'affirme en relief. Les nombreuses petites églises qui s'y pressent suffisent à le caractériser et à le faire reconnaître. Bon nombre de résidences d'un aspect somptueux, l'air coquet de toutes les demeures, les petits parterres qui s'étalent partout nous avertissent que nous sommes en plein quartier anglais et protestant ; c'est là, tout près de la filature, que se sont groupés les contremaîtres et les principaux directeurs de la " Montreal Cotton.

Une photographie de la ville de Valleyfield serait à l'heure actuelle bien différente de celle du *Canadian Illustrated News* de 1878. L'équilibre a été rétabli entre les deux rives du canal, entre le groupe industriel et le groupe commercial. Peu à peu les Canadiens-français ont fait la conquête du commerce qui tend à s'emparer de toute la rue Victoria. Une ou deux des vieilles maisons de 1878, celle de Madame Moïse Plante, le magasin de M. Pease — aujourd'hui la propriété de M. Moïse Laurin — restent seules debout, reliques du vieux Valleyfield. Les constructions à haute façade et à larges vitrines de nos marchands d'aujourd'hui attestent la métamorphose de ces derniers temps et l'activité des affaires. A ce groupe compact sont venus se joindre des édifices publics, des maisons de commerce, le Palais de Justice, l'Hôtel des douanes et des postes, la Banque Hochelaga, monuments d'une architecture peut-être un peu massive, mais qui jettent leurs tons progressistes dans la physionomie actuelle de Valleyfield. On a même vu des industries venir s'installer de ce côté-ci du canal. Mentionnons parmi les principales la scierie mécanique de Bélanger et Frère et une brasserie d'organisation récente, la " Gold Lion."

Mais le groupe le plus remarquable est celui des monuments religieux, des maisons d'enseignement et des institutions de charité. En 1896, sur le vieux cimetière abandonné depuis 1886, s'est élevé le collège Saint-Thomas d'Aquin, vaste construction de style anglais, au portique imposant, aux larges fenêtres en arcade ou en rectangle que baigne à profusion la lumière. Puis, ce furent les écoles qui surgi-

rent dans chaque quartier de la ville. Toutes sont de magnifiques édifices de style très moderne et dont Valleyfield a le droit d'être fier. En 1910, le couvent des Révérendes Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie s'est donné un prolongement qui est devenu l'Ecole Normale. Tout près, en 1894, l'orphelinat de la Providence s'était renouvelé dans un édifice qui a coûté $25,000.00. Presque en même temps la corporation épiscopale faisait construire l'allonge de l'évêché. Le vieux séminaire de brique en arrière du collège, vient de se transformer en hôpital, le premier de Valleyfield, et qui a reçu le nom d'Hôtel-Dieu. Et là-bas, vers l'est, pareille à une croix de marbre blanc sur un immense tertre funéraire, apparaît avec sa croix grecque et sa coupole, la chapelle du nouveau cimetière, don de Mgr Emard, en souvenir de son jubilé sacerdotal. Enfin, l'automne dernier, les paroissiens de Valleyfield fêtaient l'inauguration de leur cathédrale restaurée et décorée. Et le clocher s'ébranlait aux voix joyeuses de cinq cloches nouvelles.

Et pourtant, en dépit de tous ces accroissements et de ces magnifiques promesses d'avenir, Valleyfield n'a guère marché de l'avant depuis l'année 1900. Sa population était alors de 11,000 habitants ; elle n'était plus que de 9,177 au mois de mai 1912.

Comment expliquer cet arrêt, ce recul ?.... Devrons-nous abdiquer les rêves ambitieux qui se formaient ici, il y a moins de vingt ans, et renoncer au séduisant avenir où l'on se plaisait à saluer en Valleyfield, pour avant un demi-siècle, le plus grand centre industriel du Canada oriental ? Nous ne voulons pas risquer des pronostics fantaisistes. L'heure est impropice aux prophéties dans un pays jeune où les énergies et les facteurs nouveaux se croisent en tout sens, où les lois économiques sont sujettes à tant de démentis. Mais c'est notre humble avis — et nous serions fâché qu'on le prit pour autre chose — que Salaberry de Valleyfield devra se résigner d'ici longtemps à des rêves modestes. Il fera bien de n'espérer plus que les lents et insensibles progrès des petites villes de province, ennemies des succès trop brusques, ne grandissant que des apports de leur ambiance rurale. La fermeture du canal de Beauharnois a profondément modifié notre situation géographique. Nous ne sommes plus sur la route de la navigation. A proximité de Montréal, nous avons contre nous cette loi d'économie sociale qui veut que les grandes industries s'établissent de préférence au sein des vastes agglomérations humaines où les ouvriers se recrutent plus facilement, où le problème du transport se trouve simplifié. Nos pouvoirs hydrauliques gardent toujours leur haute valeur intrinsèque, mais ils sont déjà pour une bonne part affermés. Et que nous font les richesses de notre houille blanche si de nos jours l'on trouve plus commode d'accaparer l'énergie électrique par des barrages et de la diriger, au moyen de fils, vers les grands centres industriels ? Et Valleyfield a également contre lui de n'être, par sa position géographique, ni un terminus, ni le point aboutissant d'une région importante, comme Sherbrooke, comme Saint-Jérôme, comme Trois-

Rivières. Tout près des frontières, Valleyfield n'est le centre commercial que d'un petit nombre de paroisses peu populeuses et mal reliées à nous par les voies ferrées. Nos industries elles-mêmes, sans le vouloir, ont peut-être contribué, avec les transformations du machinisme, à nous attarder sur la route du progrès. De jour en jour, dans les usines, la place se fait moindre pour l'ouvrier vigoureux et habile mis en face de ces machines que suffit à faire fonctionner la main d'une jeune fille et même d'un enfant. Nous croyons que l'ouvrier canadien-français, dans ce pays où tant d'entreprises appellent son énergie et lui promettent la richesse rapide, désertera de plus en plus le travail des filatures où il ne peut prétendre qu'aux salaires inférieurs et au rôle de manœuvre.

Mais que Valleyfield nous pardonne d'avoir profané son rêve. Nous l'avouons sans qu'il nous en coûte: n'ayant jamais vécu dans l'intimité des petits prophètes, nous ne sommes pas sûr d'avoir raison. Du reste, l'accumulation des usines, des banques, des millions n'est pas l'unique façon de contribuer au progrès général d'un pays. La contribution la meilleure consiste encore à maintenir sur un coin de terre la paix sociale et à faire grandir pour demain un peuple moral et religieux.

L. A. Groulx, Prêtre,

Professeur au Collège de Valleyfield.

Vaudreuil, 28 juillet 1913.



